



En direct de la rédaction



Passeport pour la franchise 2016 : inscriptions ouvertes jusqu'au 30 avril

Publié le 16 décembre 2015, par La Rédaction

Ouvertes le 15 décembre, les inscriptions au concours Passeport pour la franchise, qui récompense les "concepts prometteurs" pour un développement en franchise, seront closes le 30 avril prochain.

La troisième édition du concours **Passeport pour la Franchise**, organisé par le cabinet Gouache avocats, a été lancée le 15 décembre. Rappelons que ce concours, gratuit, est ouvert "à tous les *entrepreneurs, prestataires de services et/ou distributeurs qui ont créé un concept original, et ont le projet de dupliquer ce concept en franchise*". Les candidats peuvent déposer leur dossier jusqu'au 30 avril 2016 à minuit, date de clôture des inscriptions.

Au terme du processus de sélection, les partenaires du concours (dont la liste figure sur le site internet du concours), également membres du jury, désignent un seul lauréat, qui bénéficie alors d'un pack de prestations pour l'aider à **créer son réseau de franchise**, "pour une valeur de plus de 100 000 €". Pour mémoire, les deux premières éditions ont été remportées par Tailor Corner et Syndic Experts.

Plus d'informations sur www.concours-devenir-franchiseur.fr/